

## Sécurité Routière Prévention – Actions mises en place par les entreprises

(en gras : les actions nouvelles)

### I Réglementation interne

- un document unique :
  - approchant une orientation Sécurité Routière;
  - validé par la direction et CHSCT/CTP;
  - traduit dans le règlement intérieur;
  - remis à jour et complété régulièrement.
- Contrôles de vitesse dans le site industriel
- Panneaux informatifs du nombre de jours sans accidents visibles tant par le personnel que par les clients (visibilité de la performance)
- Règlement intérieur et comportement du conducteur
- Règles de circulation interne : panneaux de réglementation internes à l'entreprise + vitesse limitée (30 km/h voire 20 km/h) + respect du code de la route à l'intérieur de l'établissement
- Interdictions alcool – tabac – téléphone – repas au volant, reprises dans le règlement interne et dans le contrat de travail ; pictogrammes dans véhicule
- Remise de réglementation spécifique conducteur à chaque embauche + formation continue + info régulière et individuelle sur la Sécurité Routière par note interne + campagnes d'information générale
- Parkings personnels/parkings visiteurs : circulations hiérarchisées
- Contrôles aléatoires d'alcoolémie sur site, inscrits au Règlement Intérieur (contrôle de produits stupéfiants)
- Obligation d'information du DRH en cas de perte de points ou du permis
- Charte de transmission des consignes générales aux entreprises sous-traitantes
- Contrôles inopinés à l'entrée/sortie du site de l'entreprise (ceinture – portable) (**alcool**)
- Mise en place d'un plan de prévention du risque routier
- Rappel des consignes à l'accueil pour les visiteurs
- Veille sur la validité des permis / Vérification périodique de la détention du permis des chauffeurs
- Livret d'accueil sur le poste de travail intégrant la Sécurité Routière / Livret d'accueil Sécurité pour chaque employé
- Totem à l'entrée du site pour rappeler les consignes à toute personne entrant sur le site
- Protocoles de sécurité pour le changement et le déchargement des camions
- **Introduction de la thématique Addiction (alcool – produits stupéfiants) dans le règlement intérieur**
- **Equipements ou appareils permettant un contrôle inopiné de l'alcoolémie dans l'entreprise**

## **II – Management des véhicules**

- Poids lourds : performances des systèmes de freinage
- Véhicules : contrats d'entretien avec visites mensuelles
- Fiches de suivi d'entretien des véhicules (cahier ou informatisées)
- Trousses de 1<sup>er</sup> secours et équipement de sécurité dans les véhicules/extincteur
- Pictogrammes visibles sur pare brise (tél. interdit/...)
- Cahier de consignes dans véhicules et à portée de mains
- Aménagements de sécurité des V.U.L.
- Rotation du parc de véhicules
- Mise à disposition d'instruments portables de contrôle de pression des pneumatiques
- Géolocalisation des véhicules par G.P.S.
- Véhicules en location avec contrats d'entretien
- Vérification des véhicules des personnels avant les départs en vacances
- Contrôles techniques préventifs
- Un responsable de parc pour gérer le planning de maintenance des véhicules
- Installation d'une station de gonflage en libre-service dans l'entreprise / Sensibilisation des personnels à la vérification périodique du gonflage des pneus des véhicules
- Equipement des véhicules de portes clés sécurité (Res-Q-Me coupe ceinture + brise glace + contrôle de la pression et de l'usure des pneumatiques)
- **Pré-rédaction de constats amiables aux coordonnées de l'entreprise**

### **III – Management des communications et déplacements**

- Equipement informatique embarqué de guidage ou géo-communication
- Consignes d'interdiction de téléphoner au volant + autocollant spécifique dans les véhicules
- Plages d'appel prévues dans la journée de travail  
Ex : ¼ d'h. matin et après midi protocolisé tant pour les appels Siège/Itinérant que pour l'itinérant
- Favoriser le covoiturage
- Favoriser les visio conférences, les conférences téléphoniques
- Déplacement en bus pour des réunions de groupes ou rencontres festives de personnels
- Optimisation des tournées et optimisation de la conduite (Logiciel Impact Ademe 2.0)
- Mise en place et suivi d'indicateurs de conduite des chauffeurs
- Ordinateur et logiciel code de la route en libre disposition
- Navette à disposition des personnels
- Géolocalisation – communication : le message est signalé mais ne peut être lu que si le camion est à l'arrêt
- Temps de déplacement inclus dans le temps de travail
- **Prise en charge de nuitées d'hôtel pour des déplacements qui génèrent de la fatigue et/ou un retour nocturne**

#### **IV – Management des compétences**

- Formation spécialisée pour les commerciaux
- Actions obligatoires pour les salariés utilisant leurs véhicules pour les missions
- Accompagnement personnalisé pour chaque nouveau chauffeur professionnel embauché + tutorat, en double, avec un chauffeur titulaire confirmé
- Entretien individuel après chaque sinistre + questionnaire détaillé + notice technique pour l'éviter + lettre d'observation si plusieurs sinistres (licenciement possible si faute lourde)
- Groupe de réflexion pour l'amélioration de la sécurité de manière collective après analyse de l'accident ou du risque
- Intéressement des chauffeurs sur l'éco-conduite + sur l'absence de sinistre (pécuniaire ou offre de stage)
- Fiches rappel de réglementations générales ou spécialisées (tous conducteurs) (commerciaux) – (transports particuliers ....)
- Stages de sensibilisation perfectionnement à la conduite
- Formation premiers secours ou formation secouriste
- Charte d'engagement du conducteur au volant
- Formateur interne Sécurité Routière/correspondant interne
- Remise à niveau et sensibilisation régulière
- Information Atout Route « 0 alcool – 0 drogue – 0 fatigue » au volant pour conducteur de moins de 25 ans et spécifique au département 40
- Analyse collective de toute accidentologie dans l'entreprise
- Révision du code par Quiz périodiques internes + diffusion par affiches
- Récompense des bons conducteurs (sur la base d'un barème interne (absence de sinistre/absence de Procès-verbal/punctualité/consommation de véhicule ...))
- Remise de mallettes pédagogiques Sécurité Routière à chaque salarié
- Sensibilisation à l'écoconduite
- Information – sensibilisation générale a/s Sécurité Routière + vitesse + alcool
- Programmes pluriannuels de sensibilisation (programmes répétés régulièrement)
- Affichages dans les locaux des personnels
- Passeport du bon conducteur diffusé à l'ensemble du personnel
- Simulateur de conduite Consoptima utilisé pour la formation des chauffeurs
- Information trimestrielle des employés sur les conditions de travail et la sécurité via le bulletin interne
- Sensibilisation à la Sécurité Routière des personnels ainsi que des entreprises sous-traitantes lors des journées de sécurité
- Salle de pause et de restauration équipée de douches pour les chauffeurs